



Aux Jardins du Château

Le 28 novembre, vous êtes appelés aux urnes pour trancher un référendum pour un crédit de 20,5 millions. Vous avez le choix de dire « Oui » ou « Non » à un financement communal pour deux immeubles de logements prévus à la location, à côté du Château de Crissier.

Suite à la décision du Tribunal Fédéral, les permis de construire sont devenus exécutoires. Indépendamment de l'issue du référendum ces deux bâtiments compacts seront construits. Si ce n'est pas la Commune qui réalise l'opération ce sera un promoteur privé. Il vaut mieux que ces logements restent en mains communales, car ainsi les revenus resteront dans les caisses de Crissier.

Votez Oui c'est dire :

- ✓ Oui à la rénovation du Château, financée par ces bâtiments.
- ✓ Oui à des logements abordables en mains communales.
- ✓ Oui à la rénovation du patrimoine communal
- ✓ Oui à des finances saines.
- ✓ Oui au parc du Château accessible à tous



Le Conseil Communal a voté le 3 mai 2021, tous groupes politiques confondus (avec 63 oui et 3 abstentions), pour ce crédit d'un montant de 20,5 millions. Récemment, le Tribunal Fédéral a donné 100 % raison à la Commune et a confirmé le jugement de la CDAP (Cour de droit administratif et public du Tribunal Cantonal vaudois).

Grâce aux revenus encaissés par les locations de ces 44 nouveaux appartements, le financement est garanti d'une manière pérenne. Cela permet à Crissier d'augmenter son offre de logements et d'offrir les premiers loyers abordables de la Commune. Il s'agit d'un investissement raisonnable dans la pierre, sur le long terme, au profit de tous, d'autant plus en période de taux négatifs.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour lutter contre ce référendum.

La Commune a besoin de ce projet pour asseoir son financement et éviter de devoir, à terme, monter les impôts !

Merci d'avance pour votre soutien et votre engagement.

Votons Oui au Référendum !

Editeur Responsable CDC A. Regamey Présidente



Aux Jardins du Château



OUI aux Jardins du Château

